



Compte-rendu

Atelier "Conditions de réussite du projet urbain : entre rénovation urbaine et cohésion sociale"

Mercredi 6 février 2008 à Lorient

Centre de ressources
Politique de la ville
Bretagne Pays de la Loire
19, rue Romain Rolland
44100 NANTES
resovilles@resovilles.com
site : resovilles.com

Présents :

Chapalain Marie-Françoise : Conseil Générale du Finistère
Kermorgant Yvette : Guingamp Habitat
Séradin Christelle : Guingamp Habitat
Loirand Elodie : Ville de Lanester
Corlosquet Régis : Ville de Lannion
Plouzennec André : Ville de Quimper
Prieur Béatrice : Brest Métropole Océane
Van Melderen Michèle : Conseil Général du Finistère
De Beausses Hugues : Caisse des dépôts et consignation de Bretagne
Besson Philippe : Caisse des dépôts et consignation de Bretagne
André Marie : Ville de Rennes
Ravily Anne : Espacil Habitat
Louesdon Philippe : Ville de Ploufragan
Chauwin Jocelyne : Ville de St Briec
Le Moullec Dominique : Morlaix Communauté
Tétré Laetitia : Cabri Habitat
Troel Philippe : CAF de St Briec
Langue Laurent : Ville de Vannes
Jestin Marie-Claude : DDE du Morbihan
Moreau Christophe : LARES Rennes
Détraz Marie-Chistine : Ville de Lorient
Coché Myrienne : Ville de Lorient
Joron Richard : Ville de Lorient
Morel Stéphanie : Ville de Lorient
Leray Alain : CAP Lorient
Fresser Sandra : Lorient Habitat
Touminet Stéphanie : Lorient Habitat
Latanche Paul : association « l'Art S'empporte » Lanester
Le Bagousse Collette : BSH Lanester
Douvillez Grosset Morwena : Ville de St Benoît de la Réunion
Agnès Lemoine : CERUR Rennes
Bridel Céline : CERUR Rennes
Maltet Brigitte : RésO Villes
Noirot Muriel : RésO Villes
Hbila Chafik : RésO Villes

Excusés :

Lecoivre Sabrina : Ville de Lorient
Bertho Chantal : Cabri Habitat
Cécile Pontier : Bretagne sud Habitat
Danielou Lionel : Brest Métropole Océane
L'Hostie Claudie : Guingamp Habitat,
Biton Hélène : Ville de Guingamp
Pellé Paul : Ville de Quimper
Sindres Laurent : Caisses des dépôts et consignation de Bretagne
Le Cunff Elsa : Archipel Habitat
Martin Alice : Arohm Bretagne
Liautard Marie-Christine : Arohm Bretagne
Sciberras Patrick : Arohm Bretagne

Alain LE RAY, Cap Lorient - L'expérience de Lorient, l'exemple du quartier de Kervéanec

Alain Le Ray propose une mise en perspective historique pour présenter les différentes approches de la participation des habitants sur le temps du projet urbain.

Six points sont posés :

- Une volonté affirmée au départ
- Reposant sur une expérience acquise
- La nécessité d'être exemplaire
- Le choix du bon outil en fonction du public visé
- S'adapter aux difficultés rencontrées
- Les risques et les limites de la participation

Avant-propos : Les difficultés posées dans le cas des réhabilitations

A partir de deux exemples, Alain Le Ray met en garde contre certains « effets pervers » de la concertation dans le cas d'une réhabilitation lourde

- L'expérience du Quai de Rohan et la réhabilitation de la place République : des habitants relogés dans des logements neufs n'ont plus souhaité revenir dans des logements réhabilités, alors qu'ils s'étaient impliqués dans le projet de réhabilitation.
- Dans le quartier de Frébault : un budget au final insuffisant pour réaliser le projet imaginé avec la participation des habitants, générant un sentiment de frustration.

Kervéanec

Jusqu'en 1969, le quartier de Kervéanec est un « grand champ ». Les premières tours sortent de terre en 1972.

Dès 1975, Kervéanec est retenu pour le programme « Habitat et Vie Sociale ».

Dans les années 1990, le Contrat de Ville permet d'engager des interventions urbaines fortes : restructuration du centre commercial notamment et aménagement des ses abords (passage d'une voie TC).

Plusieurs réunions publiques sont organisées pour en informer les habitants qui contestent fortement le projet.

La ville ressent la nécessité de mieux communiquer – en proximité - et crée un local d'information dans le centre commercial. (Le local accueille également un cybercentre Internet, mais les jeunes vivent mal cette nouvelle localisation exposée à la vue de tous, et les premières années de vie du local sont difficiles.)

Une première étude diagnostic est confiée à Tétra en 98-99. Suit une étude de recomposition urbaine globale qui définit les grandes lignes d'orientations du projet urbain : identification des nouveaux secteurs de constructions, des secteurs à transformer en profondeur, des espaces à résidentialiser, enjeu du lien avec le site du Ter...

A ce stade d'avancée du projet, la concertation avec les habitants se heurte à une difficulté : la **mobilisation sur un projet largement en amont de sa phase opérationnelle** et la difficulté pour les acteurs de répondre aux questions très concrètes posées par les habitants. Ils sont alors soupçonnés de ne pas dire toute la vérité. La réalité du projet ne fait pas sens (des habitants ne comprennent pas toujours les raisons pour lesquelles on les sollicite), des incompréhensions et interprétations divergentes génèrent des inquiétudes, mais aussi des

- **Un film réalisé en images de synthèse** va permettre de corriger en partie ce hiatus, les habitants pouvant mieux percevoir et prendre la mesure des impacts des orientations force définies.
- Pour donner aux habitants un signal concret que les choses sont en train de changer, un premier projet de **réhabilitation et de résidentialisation** des barres au Sud du quartier est lancé. (3 immeubles, 60 logements). Les habitants, résistants au départ vont finalement bien s'impliquer à travers plusieurs initiatives : visite d'un quartier rennais, réunions avec paysagiste – sans élus ni bailleur -, expositions au point infos, réunions de travail et réunions publiques , cafés débat...
- Dans le cadre des aménagements d'espaces extérieurs, on note avec intérêt l'intervention d'un stagiaire recruté pour 6 mois. Dans ce cadre, il réalise à la fois des observations d'usage sur site et des enquêtes de terrain auprès des habitants pour comprendre les modes de fonctionnement habituels des espaces.

Lors de la création du dispositif ORU, la Ville est prête pour se positionner, l'étude de recomposition urbaine continue à servir de référentiel.

Un marché de définition est lancé . 9 projets (3 projets par site) sont présentés aux habitants. Les trois projets choisis par les habitants sont retenus. Le choix des habitants rejoint celui des maîtres d'ouvrage, mais il semble bien que les effets de présentation aient joué en faveur de ce choix.

Le passage à l'ANRU constitue une opportunité de financement supplémentaire qui va permettre d'augmenter le programme de démolitions. « *Une nouvelle ambition est donnée au projet* ».

Une nouvelle démarche de marché de définition est lancée, mais cette fois, la ville choisit d'uniformiser les modes et formats de représentation des projets pour engager la concertation avec les habitants. Il s'agit de limiter les effets que les choix graphiques peuvent avoir sur la séduction du projet (ou son rejet).

La concertation sur la base de ce marché de définition dure un an et demie. Cette concertation s'appuie sur les professionnels du quartier (gardiens d'office, techniciens des espaces verts, responsables d'équipements...), indispensables relais auprès des habitants.

Ces deux exemples témoignent de l'importance des supports de présentation des projets et du rôle qu'ils peuvent avoir dans des processus de consultation des habitants. L'intérêt de neutraliser les effets de présentation est de pouvoir engager un débat sur le contenu des projets, en comparant de manière plus objectivée les différentes approches des urbanistes.

Echanges avec la salle

La conception des espaces publics peut-elle générer du lien social?

Des plates-formes ont été créées pour favoriser l'échange comme le barbecue place du bateau. Il s'agit de trouver un équilibre entre transformation et maintien des « usages habituels » (d'où le travail d'observation réalisé pendant plusieurs mois).

Qu'est-ce que la parole des habitants a pu apporter aux urbanistes ?

La participation des habitants est réellement une demande politique sur Lorient. Si les habitants n'ont pas d'idées novatrices sur l'aménagement de l'espace public, ils ont des préoccupations concrètes malgré tout. Ce n'est pas un jeu, ce sont des enjeux graves pour les habitants. La concertation est plus facile à créer sur des aménagements concrets que sur des principes d'aménagement global.

Mais s'il n'y avait pas eu la force de la demande politique, les professionnels auraient-ils engagé cette concertation !?

Oui, bien sûr. Même si cela pose la difficulté de se concerter avec des habitants qui ne vivront pas nécessairement sur le site.

Des relais ou des leaders dans la population ont-ils été repérés dans la démarche de concertation ?

La démarche s'est appuyée sur le tissu associatif. Mais il est vrai que ce sont toujours les mêmes personnes qui s'investissent. C'est à manœuvrer avec précaution car ils ne sont pas toujours représentatifs d'une majorité silencieuse. On a mis en place un journal de quartier qui est un excellent lieu de débat et de pédagogie dans la mesure où il oblige les habitants qui rédigent les articles à mener une réflexion sur ce qu'ils écrivent.

Conclusion de M. Alain Le Ray :

La concertation est nécessaire et permet de faire évoluer les projets. Mais elle présente cependant des risques. Par exemple, sur les marchés de définition, les coûts ont augmenté de 30% depuis le début de la concertation donc il sera impossible de réaliser à l'identique ce qui a été présenté et discuté avec les habitants. Aussi se pose la difficulté de la durée qui a des conséquences budgétaires qui fait qu'on revoit le projet à la baisse. Les habitants peuvent alors se sentir floués et déçus.

Intervention de Myrienne COCHÉ, Ville de Lorient - « L'aménagement du parc urbain de Kervéanec »

L'aménagement du parc urbain de Kervéanec constitue le projet phare de l'opération. Son objectif est de créer un espace valorisant pour les habitants du quartier et ouvert à l'ensemble des Lorientais. Pour ce faire, l'idée est de faire rentrer ce parc de 4 hectares au cœur du quartier.

La concertation avec les habitants sur ce projet a démarré en 2003 et a été conduite en mobilisant différents outils :

- Le point info' Internet de Kervéanec
- Ressources du quartier : associations, équipements...
- Affiches, expositions, flyers...
- Promenades sur le site dans le cadre de la fête de quartier
- Ateliers urbains
- Cafés-débats
- Réunions classiques
- Chantiers d'insertion
- Fonds de participation des habitants
- Journal de quartier

La concertation s'organise entre 2002 (première réunion publique) et 2004 : travail sur les usages, les flux, les cheminements, animations autour de la fête de quartier (cheminements en musique)...

En 2004, le projet est un temps suspendu (convention ANRU et lancement du marché de définition sur le devenir des Tours qui doit impacter le parc). Pour autant, pendant cette période, le Point Info reste ouvert pour informer.

Après la validation du projet des tours fin 2006, la concertation reprend à un rythme intensif.

- février 2007, le conseil municipal des enfants travaille sur les espaces jeux du parc
- avril 2007, réunion avec les partenaires du quartier pour les inciter à mobiliser des habitants « qu'on ne touche pas » sur ce projet
- juin 2007, série de réunions avec les habitants et les élus
- août 2007, chantier patrimoine avec des jeunes encadrés par l'équipe de prévention spécialisée et des militants associatifs.
- octobre 2007 : travail réalisé avec CME (sur l'accessibilité des jeux aux enfants handicapés notamment)
- Dans la foulée, une réflexion sur le nom du parc est engagée et 181 contributions sont enregistrées. Le parc s'appellera « le parc du Wenzu ».

Intervention de Christophe MOREAU, sociologue au Lares-Université de Rennes

2 :

« L'habitant, un acteur incontournable du renouvellement urbain ? Présentation d'un projet de recherche pour le PUCA »

Christophe Moreau expose une étude réalisée par le Lares pour le PUCA.

Au-delà de l'analyse des différents dispositifs mis en place, la question centrale était de savoir « comment les habitants reçoivent les projets de renouvellement urbain, notamment ceux qu'on ne voit pas ? »

Pour la traiter, l'étude s'est orientée vers deux axes de réflexion :

- La stratégie de la maîtrise d'ouvrage face aux habitants (*Procédures*)
- La réception du projet par les habitants : analyse du lien anthropologique entre la personne et son habitat (*Processus*)

Quelques points préalables (les procédures) :

- Un premier travail de construction typologique des sites: en fonction de leur antériorité dans la politique de la ville et des leviers qu'ils sont en mesure de mobiliser pour engager des démarches participatives.
- Une clarification des niveaux de « participation »
 - o Consultation : les habitants sont informés du projet
 - o Concertation : le compromis est recherché
 - o Participation : Une zone de pouvoir se crée
 - o Coopération : Une co-gestion du projet avec les habitants s'opère
- Une distinction entre les échelles de la participation : le logement ; l'immeuble, l'îlot, le quartier, le projet urbain de la Ville.
- Une analyse socio-politique qui conduit au repérage de trois types de PRU :
 - o « PRU continuité » : par rapport aux habitants, on diversifie des savoir faire déjà mis en place.
 - o « PRU novateur » : l'opportunité qui se présente modifie le projet local. Le projet déclenche une dynamique, mais ne peut s'appuyer sur une culture commune. Il se heurte à des forces de résistance et déstabilise les acteurs locaux. L'effet d'opportunité rend difficile la création de la relation aux habitants

- « PRU intégré » : le projet de rénovation est déjà intégré dans des dynamiques socio-urbaines et tend alors à renforcer les structures existantes.

Dans cette perspective, quels apports de la sociologie ?

La discipline permet de décrypter la complexité de l'humain dans son rapport au renouvellement urbain, notamment à l'égard des trois dimensions de l'urbain :

- La Ville comme réalité physique et fonctionnelle : espaces, voies de communication... *La ville de l'urbaniste.*
- La Cité comme support des relations sociales, des services... *La cité des équipes DSU*
- La Commune comme lieu des pouvoirs, des coopérations, de « l'acceptable » (légitimité, valeurs...).

« L'Homme, cet étrange animal » :

- Occupe un milieu : individuation de l'environnement, échanges métaboliques
- S'incorpore son environnement : perméabilité au niveau pré-rationnel entre moi et mon environnement. Schéma corporel : le corps incorpore le lieu.

A partir de ces deux constats, on peut relever quatre dimensions de l'habiter :

- **le chez soi (repli singulier)** : c'est l'espace personnel, celui du repli, de l'« être soi », le « symbole de soi »
- **la machine à habiter (dimension technique du logement)** : dimensions fonctionnelles qui apportent protection, sécurité, confort...
- **l'habitation (articuler le chez-soi et l'extérieur)**. Habiter le quartier, négocier avec l'autrui. Il s'agit de convertir le bâti en un environnement social, instaurer de l'échange
- **le domicile** (codification sociale par le regard de l'autre): Il s'agit de s'autoriser à être là durablement, avoir des droits et des devoirs. Dimension du légitime, de l'acceptable.

Les conclusions de l'étude :

→ Passer de la procédure aux processus : comment la personne se confronte aux procédures ?

- **Les temporalités différentes de la personne et du projet.** Le projet de rénovation urbaine invite à se projeter dans le futur, alors que la personne est là, avec son passé en elle. Gérer les liens entre ces temporalités est primordial. (ex. des travaux faits sur la mémoire dans le cadre de la rénovation).
- **La construction de la relation** est un enjeu fort. Il faut comprendre le vécu d'un lieu, par de l'observation ethnographique (comme exemple cité sur Lorient). Mais généralement, on constate que l'expertise concerne d'abord le bâti, et secondairement l'humain.
- **La demande de considération, de reconnaissance par le politique.** Les habitants veulent être traités d'égal à égal et la participation invite à passer à cette posture de parité : reconnaissance, traduction des aspects techniques, valorisation de l'histoire du quartier, petit patrimoine, placer les personnes en situation de contribuer et pas seulement de recevoir (don/contre don)
- **La dimension de la valeur : quelle est la légitimité du projet, son acceptabilité** : chasse aux « gaspi », maîtrise du temps, légitimité des équipements, quelle place pour le sacré...

- **Le nécessaire repli sur soi (« sortir de sa coquille »)**
- son chez soi
- problèmes de pédagogie du projet
- difficultés chroniques à sortir de sa coquille : grande précarité, sentiment d'inutilité...
- manque de considération
- idéalisation du passé, âme du quartier
- origination de soi dans cette histoire
- objectifs de la maison individuelle
- pas de résistances au projet mais des questions d'ordre privé : « des choses sont dites mais l'essentiel n'est pas là »

Comment traiter ce qui n'est pas dit ? Problématique des souffrances sous-jacentes, de la peur du changement qui ne s'exprime pas publiquement mais s'intériorise :

- L'ancrage corporel au lieu (ce que je vois, ce que je sens de ma fenêtre, mes déambulations ...)
- Les relations de voisinage
- La construction biographique
- La considération sociale

Comment travailler alors sur :

- la mémoire
- les émotions, les aspects corporels
- la dimension patrimoniale, environnementale

En résumé, les paramètres à prendre en compte sont les suivants :

- La matérialisation du projet : traduction linguistique et matérielle : outils visuels, maquettes...
- L'engagement corporel dans le projet
- L'articulation entre : le quant à soi, le conflit et la négociation (sachant que le conflit est à la base de la relation humaine)
- La dynamique de vie publique à moyen terme, rythmée et spatialisée (fêtes...)
- Les enjeux de légitimité : le pouvoir, la reconnaissance, le devoir/le droit à, le « sacré et le profane »

Réaction de la salle :

- Sur l'acceptable et l'inacceptable, une démolition n'est pas qu'une démolition. Quand on explique aux habitants comment on s'y prend, ils l'acceptent plus facilement que quand on parle de simple démolition.
- Il y a le renouvellement urbain, mais il y a aussi le renouvellement humain. Le collectage de ce qui se dit et de ce qui se fait doit être un mouvement permanent.
- Christophe Moreau : le processus est plus important que le contenu.
- Le fait d'intégrer d'autres dimensions que celle du physique dans la ville fait sortir du théorique de l'aménagement urbain.

Intervention de Marie-Christine DÉTRAZ, adjointe au maire de Lorient chargée de l'urbanisme :

« La parole de l' élu sur la concertation »

Sans attendre l'obligation juridique (loi SRU 2000), la ville de Lorient s'est engagée dans un processus de concertation avec les habitants, dans le cadre d'opérations urbaines. Mme Détraz insiste sur le fait que « **la concertation, il ne faut pas seulement en parler, il faut la faire** » ; au-delà d'un concept, la concertation trouve en effet tout son sens dans son application et sa mise en œuvre.

Les opérations de renouvellement urbain, telles que celle engagée sur le quartier de Kervéanec à Lorient, **touchent de manière profonde tous les habitants**, et non seulement les locataires relogés :

- Les souffrances des habitants sont réelles, il importe de ne pas les nier mais bien de les traiter, voire de les apaiser à travers ces temps d'échanges et de dialogue.
- La concertation permet en outre aux habitants de ne plus être passifs, mais bien de se retrouver actifs, en mouvement, à l'égard du projet. Un changement fondamental de posture est ainsi possible pour les habitants, à travers la concertation.
- La concertation est aussi bénéfique pour les élus dans la mesure où elle instaure une habitude de dialogue. Cet engagement de la collectivité doit être continu, il importe en effet de donner aux habitants l'assurance que ce dialogue n'est pas ponctuel, qu'il ne va pas s'arrêter.

La concertation est une notion large, un peu « tarte à la crème », **qui recouvre des réalités très différentes**. Malheureusement, il existe trop peu de lieux de débat, de formation, de réflexion sur la concertation, son contenu, ses limites..., en particulier pour les élus.

Sur Lorient, plusieurs phases de concertation ont eu lieu :

- Tout d'abord, l'information sur le projet global - moment où l'on explique aux habitants le projet urbain global sur dix ans déjà voté par les élus (la concertation ne devant pas conduire à penser que tout relève du négociable). Ici, on ne peut attendre des habitants de réelles contributions, le projet étant perçu comme trop conceptuel, à une échelle trop large. La concertation se révèle donc à ce stade peu productive, entraînant bien souvent chez les gens une certaine frustration. Pour autant, l'information constitue un préalable nécessaire et permet notamment aux élus d'entendre dès en amont la parole habitante.
- Puis la concertation sur des projets plus précis – tels que ceux présentés dans le cadre des marchés de définition à Kervéanec (mettant à l'œuvre plusieurs propositions de projet urbain sans que la collectivité soit tenue au choix d'un projet : possibilité de n'en retenir aucun, ou un seul, ou l'un d'entre eux mais en y intégrant des éléments des autres projets présentés...) – avec différents outils mobilisés : expositions au sein du point-information du quartier, visite d'un quartier réhabilité à Rennes, ateliers urbains (sans élus)... A ce stade, la production et l'implication des habitants apparaît plus évidente. Globalement, plus la réflexion se fait sur des projets précis, sur des espaces de proximité, plus les gens possèdent une véritable expertise du quotidien et peuvent ainsi contribuer à nourrir le projet.

Par ailleurs, **la concertation génère du lien social**. A travers les ateliers urbains, le point-information, les réunions sur le parc urbain..., les habitants discutent entre eux, échangent leurs points de vue, des idées pouvant émerger comme par exemple la création d'un barbecue sur la place du Bateau (nord du quartier de Kervéanec).

Enfin, **la concertation revêt une vertu pédagogique majeure, celle du « vivre ensemble »** : à travers les réunions publiques, les ateliers urbains..., des avis contradictoires peuvent apparaître pour une même question abordée ; cela permet non seulement d'écouter les points de vue parfois divergents des uns et des autres, mais aussi de passer outre son positionnement individuel pour aboutir à une décision collective.

En conclusion – quelques points d'écueil sont relevés par Mme Détraz dans le cadre de la concertation et sa mise en œuvre :

- **Ne pas confondre « concertation » et « prise de décision par un groupe d'habitants »**. « Quand on ne fait pas exactement ce qu'a souhaité un groupe d'habitants, cela déçoit ». Pourtant, l'intérêt de la consultation est de n'oublier personne et d'enrichir son point de vue. Il ne faut pas oublier que la décision finale appartient aux élus. Cela nécessite de réfléchir et de poser dès en amont de la concertation les règles du jeu aux habitants. Il importe d'être très clair sur ce point pour éviter toute illusion, frustration ou incompréhension.
- **Se donner les moyens suffisants pour mettre en œuvre la concertation** : évaluer en conséquence le budget nécessaire à la concertation (coûts élevés à ne pas sous-estimer liés aux moyens humains, moyens matériels nécessaires...).
- **Faire évoluer les profils des professionnels**, en intégrant dans tous services en contact avec la population, des compétences relatives à la concertation.
- **Ne pas systématiquement faire des choix de consensus**, qui conduisent trop souvent à faire de mauvais choix. « Vouloir satisfaire tout le monde ne satisfait en réalité personne ». De plus, c'est le meilleur moyen de produire de la banalité en architecture parce que bien souvent, les gens réclament du banal.
- **Avoir du courage politique**, faire valoir l'intérêt général à long terme, même si pour cela il faut parfois s'opposer à certains éléments découlant de la concertation, aller à l'encontre de l'avis des habitants ou d'un groupe d'habitants. Pour cela, il faut d'abord douter, et avancer dans la réflexion en se dotant d'une ingénierie forte. A cet égard, il importe de préciser que les élus ne savent pas tout - chose qui ne leur sera jamais reprochée ; en revanche, on leur reprochera toujours de ne pas avoir su s'être entouré d'une bonne ingénierie.
- **Définir les limites de la concertation**. « En soi, la concertation n'a jamais de fin ». Alors jusqu'où va-t-on dans la concertation ? Faut-il aller jusqu'à choisir la couleur des pavés, la granulométrie... ? Quelles limites donne-t-on à la concertation ? A l'échelle d'une ville, on ne peut de toute évidence concerter sur tout, pour tous les projets, dans tous les quartiers ; il importe donc de définir clairement les limites de la concertation.
- **Aborder la question de la représentativité**, qui revient de manière récurrente dans les discours - rentrant malgré tout en contradiction avec la notion même de « participation des habitants » (en effet « quelle représentativité du participatif ? »). Qui représente qui et quoi dans les groupes de concertation ? Quels moyens mettre en place pour aller chercher les gens qui ne viennent pas ? Comment entendre ceux qui ne s'expriment pas ? On entend souvent les mêmes personnes en réunion, il faut donc faire attention aux jeux de leadership, en se mettant dans la capacité d'écouter ceux qui ne prennent pas nécessairement la parole (mais qui peuvent par exemple désapprouver clairement le point de vue de ces habitants leaders...). Mme Détraz rappelle en outre que la ville de Lorient n'a pas souhaité mettre en place de conseils de quartier, du moins tant que cette demande n'émane pas directement des habitants.

- **Mener une réflexion autour de l'éthique dans le cadre de la concertation.** Il faut en effet beaucoup d'éthique de la part des élus et des professionnels pour éviter toute tentative de manipulation auprès des habitants. Il est toujours possible de faire passer des messages, de dresser des groupes les uns contre les autres, de tromper les gens dans le cadre d'une concertation ; une réflexion autour de l'éthique de la concertation apparaît donc nécessaire.

Intervention de Paul LATANCHE, président de l'association « L'art s'emporte » -
Expérience menée sur Lanester (voir également site Internet www.lartsemporte.org)

Dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain sur le quartier du Penher à Lanester, l'association « L'art s'emporte », créée en novembre 2005, lance une grande opération de recyclage des 100 portes du bâtiment 3 du Penher. Ces 100 portes d'immeubles déconstruits (chiffre coïncidant avec le centenaire de la ville) sont récupérées et diffusées sur toute la ville, aux « forces de la ville », sur la base du volontariat et de l'anonymat (habitants de Lanester, associations, écoles...). L'opération est pilotée par l'artiste Jacques Villeglé. Le 14 mai 2006, l'ensemble des portes sont restituées, puis exposées sur les rives du Scorff. Fin 2006, ces portes-œuvres d'art sont vendues aux enchères, pour un montant total de 23 700€, cette somme étant reversée au bénéfice d'associations du quartier, d'actions de proximité...

Cette aventure artistique collective a non seulement permis d'initier un travail sur la mémoire du quartier, d'amener les habitants à se réapproprier une partie d'eux-mêmes dans la déconstruction, mais aussi de mettre en synergie toute la ville autour de ce projet. « A travers l'art, on peut accompagner le projet urbain » « Cela ne concerne pas uniquement les habitants du quartier, mais impacte aussi sur le regard extérieur ».

Cette démarche a en outre permis d'impulser d'autres initiatives : organisation d'un réveillon solidaire le 31 décembre 2007, avec la création d'une épicerie solidaire ; mise en place d'ateliers Alzheimer regroupant à la fois les malades et les soignants, dans une logique de « don contre don » et de réciprocité...

Synthèse de la journée – Echanges / Débat avec la salle